## Association Sportive du collège

**UNSS** 

C'est la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives et de tenir différents rôles (joueur, arbitre, juge, reporter-photographe...), l'encadrement est assuré par les professeurs d'EPS.

### lundi, mardi, jeudi et vendredi

entre 12h et 13h30 au gymnase : badminton, tennis de table, hand-ball, volley-ball, musculation (élèves de 3ème) ...

#### mercredi

Natation à la Ganterie de 13h30 à 15h Golf à Châlons de 13h à 16h Gymnastique au GU3 de 13h15 à 15h Rendez vous sur le lieu de pratique Rencontres autour de différentes activités Déplacements organisés par l'UNSS la plupart du temps.

#### Pour s'inscrire :

- autorisation parentale
- certificat médical autorisant la pratique des activités
- cotisation de 20€, 10€ pour le 2ème enfant et pour les élèves de sections sportives (chèque à l'ordre de AS collège C. Guérin)

La licence UNSS permet de pratiquer les différentes activités et d'être couvert par le contrat d'assurance MAIF

## <del>(.....</del>.....

#### **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e)	père, mère, représentant légal (1)
Autorise (2)	classe date de naissance
à participer aux activités de	l'association sportive.
Autorise le professeur respo une intervention médicale ou -Problèmes médicaux à signal	3 . ,
	Fait à,le
	Signature

- (1)Rayer la mention inutile
- (2) Indiquer nom et prénom du licencié
- (3)Rayer en cas de refus

# Certicat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition UNSS

Je soussigné(e)	
Docteur en Médecine, demeurant	
Certifie avoir examiné Né(e) le	
* *	signe clinique contre indiquant la pratique des sports
	Fait àle

Cachet et signature du médecin :